

Permis de conduire international

Pour obtenir un permis international, vous devez adresser un dossier complet à :

Préfecture de la Loire-Atlantique
CERT EPE-PCI
6 quai Ceineray
44035 Nantes cedex 1

Echange d'un permis de conduire étranger

- échange d'un permis de conduire obtenu dans un pays de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen : vous devez adresser votre dossier complet par courrier à :

Préfecture de la Loire-Atlantique
CERT EPE-PCI
6 quai Ceineray
44035 Nantes cedex 1

- échange d'un permis de conduire obtenu hors Europe :
 - **vous êtes français, européen, suisse ou monégasque**, vous devez adresser votre dossier complet par courrier à

Préfecture de la Loire-Atlantique
CERT EPE-PCI
6 quai Ceineray
44035 Nantes cedex 1

- **vous êtes d'une autre nationalité** : adressez-vous à l'accueil de la sous-préfecture. Ce service vous précisera la liste des pièces à présenter et vous fixera un rendez-vous pour le dépôt de votre demande.

La liste des pièces à fournir et les imprimés sont téléchargeables sur le site : www.permisdeconduire.ants.gouv.fr